

## Immatriculations de voitures particulières neuves en mars 2013

En mars 2013, les immatriculations de voitures particulières neuves, hors véhicules des domaines et transit temporaire, baissent de 4,4 % par rapport au mois précédent en données corrigées des variations saisonnières (137 158 véhicules contre 143 459 en février 2013).

En données corrigées des variations saisonnières, les émissions kilométriques conventionnelles de CO<sub>2</sub> des voitures neuves immatriculées sont en moyenne de 117,4 g/km en mars 2013, soit une baisse de 1,4 g par rapport au mois précédent.

### Révisions par rapport à la publication précédente :

En raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières, l'évolution du nombre d'immatriculations est corrigée de -0,2 point au troisième trimestre. L'évolution de janvier est corrigée de -0,2 point et celle de décembre de +0,3 point.

### Immatriculations de voitures particulières neuves (variations trimestrielles CVS-CJO)

en %	2012			2013
	T2	T3	T4	T1
Évolution trimestrielle	2,9	-5,2	-2,7	-6,7

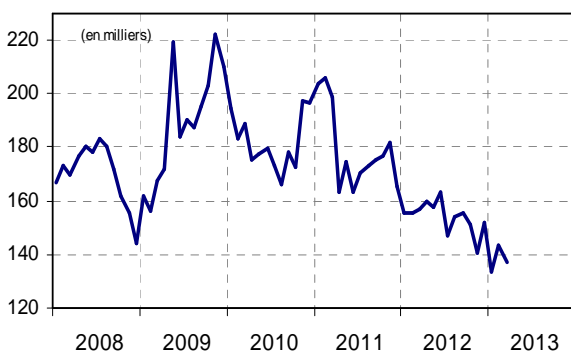
Source : SOeS

### Immatriculations de voitures particulières neuves

	2012			2013		
	oct	nov	déc	janv.	fév	mars
Nombre en milliers (CVS-CJO)	151,2	140,8	152,2	133,7	143,5	137,2
Évolution mensuelle (%)	-2,6	-6,9	8,1	-12,1	7,3	-4,4
Émissions conventionnelles de CO <sub>2</sub> en g/km (CVS)	122,4	123,1	126,9	117,9	118,8	117,4

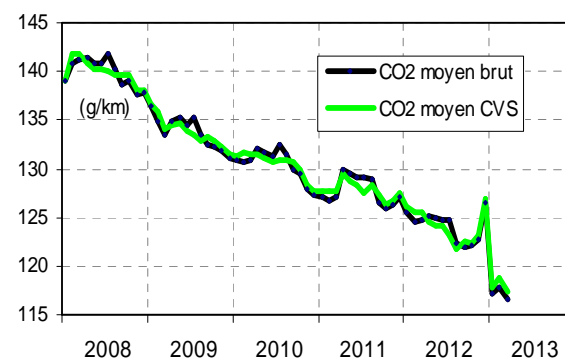
Source : SOeS

### Immatriculations de voitures particulières neuves (CVS-CJO)



Source : SOeS

### Émissions kilométriques conventionnelles de CO<sub>2</sub> (CVS-CJO)



### En complément :

En données brutes, le nombre de voitures immatriculées (hors véhicules des domaines, véhicules militaires et transit) s'élève à 164 448 en mars 2013 contre 194 818 à la même période de l'année précédente, soit une baisse de 15,6 %. Le chiffre brut d'immatriculations, publié par le CCFA, y compris les véhicules en transit, s'élève à 165 244 en mars. Il baisse de 16,4% par rapport à mars 2012 qui incluait les véhicules militaires et des domaines.

## Méthodologie

### Source

Les données proviennent du répertoire statistique des véhicules routiers du service de l'observation et des statistiques (SOeS) du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie. Il recense les véhicules routiers immatriculés sur le territoire français (départements d'outre-mer compris) à partir des informations transmises par le ministère de l'intérieur (agence nationale des titres sécurisés) issues du système d'immatriculation des véhicules (SIV).

### Champ

Pour assurer une bonne qualité de la correction des variations saisonnières et des jours ouvrables, le champ est limité aux immatriculations métropolitaines et enregistrées comme « série normale » dans l'ancien système d'immatriculation abandonné en avril 2009.

Ainsi, les données présentées ici ne comprennent pas les véhicules :

- . immatriculés dans les départements et collectivités d'outre-mer ;
- . en transit temporaire (TT) et importés en transit (IT) ;
- . de l'administration civile de l'État ;
- . militaires ;
- . en W garage (véhicule en essais, dans le garage), WW (immatriculation temporaire, en attente de formalités).

Le champ complet n'est disponible mensuellement que depuis mai 2009. Cette profondeur historique est insuffisante pour calculer les coefficients saisonniers et des jours ouvrables.

### Définition

Les émissions conventionnelles de CO<sub>2</sub> sont les émissions de dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>) mentionnées sur le certificat d'immatriculation du véhicule.

### Correction des variations saisonnières et des jours ouvrables

Bien souvent, les séries reflétant une activité socio-économique sont sensibles aux saisons. Ainsi, les immatriculations sont de l'ordre de 40 % inférieures à la moyenne mensuelle chaque année au mois d'août. La série corrigée des variations saisonnières (CVS), construite à partir de la série initiale dite « série brute », permet de neutraliser les évolutions habituelles de l'année pour mieux faire ressortir à la fois les tendances de fond et les évolutions exceptionnelles. Contrairement au « glissement annuel » où, pour éliminer la saisonnalité, on compare un mois avec le même mois de l'année précédente, la série CVS permet de comparer directement chaque mois avec le mois précédent. Cela lui confère deux avantages par rapport au glissement annuel : d'une part, l'interprétation d'un mois ne dépend que du passé récent et non d'événements survenus jusqu'à un an auparavant ; d'autre part, on détecte tout de suite les retournements et on mesure correctement les nouvelles tendances sans retard.

La série corrigée des jours ouvrables (CJO) permet de neutraliser l'impact des nombres inégaux de jours ouvrables d'un mois à l'autre, de la même façon que la série CVS neutralise l'impact des différentes saisons. La combinaison des CVS et des CJO permet de fournir une information sur l'évolution instantanée des phénomènes économiques, abstraction faite des phénomènes calendaires explicables habituels. Pour en savoir plus, consulter le site [www.statistiques-developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques-developpement-durable.gouv.fr), rubrique Glossaire (au pied de la page d'accueil).

Dans le cas présent, la saisonnalité impacte les deux séries, immatriculations neuves et émissions de CO<sub>2</sub>. Néanmoins, il n'y a pas d'effet des jours ouvrables sur les émissions qui sont seulement désaisonnalisées.

La nouvelle valeur de la série brute est intégrée chaque mois dans le calcul des profils saisonniers historiques. Les coefficients saisonniers sont donc réestimés chaque mois ce qui peut faire réviser légèrement la série CVS. La structure des modèles de désaisonnalisation est validée une fois par an. Il en va de même pour la correction des jours ouvrables.

### Diffusion

Des résultats détaillés, des tableaux mensuels au format Excel, et des données mensuelles par département depuis 2003 au format Beyond, présentant notamment les immatriculations par tranche d'émission de gaz carbonique, sont disponibles dans la rubrique Transports/véhicules routiers/immatriculations du site [www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr](http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr).

Des données mensuelles départementales sont également disponibles dans les directions régionales de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL).

 **Olivier DIDOU**

## Chiffres & statistiques

Commissariat  
général  
au développement  
durable

Service  
de l'observation  
et des statistiques

Tour Voltaire  
92055 La Défense  
cedex  
Mel :  
diffusion.soes.cgdd@  
developpement-  
durable.gouv.fr  
Télécopie :  
(33/0) 1 40 81 13 30

Directeur  
de la publication  
Sylvain Moreau

ISSN : 2102-6378  
© SOeS 2013